



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

emplois jeunes

Question au Gouvernement n° 1328

Texte de la question

SOMMET EUROPÉEN POUR L'EMPLOI DES JEUNES

**M. le président.** La parole est à M. Émeric Bréhier, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. Emeric Bréhier.** Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

**M. Guy Geoffroy.** Et du chômage !

**M. Emeric Bréhier.** L'emploi des jeunes constitue la priorité majeure du Président de la République. La crise a entraîné un nouvel accroissement dramatique du taux de chômage des jeunes, qui atteint dans l'Union européenne près de 23,6 %, soit plus du double de celui des adultes. Quelque 7,5 millions d'Européens âgés de 15 à 24 ans sont sans emploi et ne suivent ni études, ni formation, et le président du Parlement européen affirme avec raison que nous sommes en train de créer une génération perdue.

Avec les emplois d'avenir et les contrats de génération, le Gouvernement agit d'ores et déjà au niveau national. Il restait à compléter ce dispositif et à soutenir l'emploi des jeunes au niveau européen. C'est chose faite depuis le Conseil européen du 8 février dernier, qui, grâce à l'opiniâtreté du Président de la République (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), a mobilisé une enveloppe de 6 milliards d'euros en faveur d'une « garantie jeunesse ». Celle-ci vise à permettre aux jeunes Européens originaires de régions économiquement défavorisées de bénéficier d'une offre d'emploi, de formation ou de stage.

Le sommet pour l'emploi qui s'est tenu hier à Paris a confirmé cet engagement fort avec le Fonds social européen et la Banque européenne d'investissement : ce sont au total près de 45 milliards d'euros qui seront investis au niveau européen en faveur de l'emploi.

**M. Yves Censi.** Cela existait déjà ! Il n'y a rien de neuf !

**M. Emeric Bréhier.** Monsieur le ministre, à quelle hauteur la France pourra-t-elle en bénéficier ? Quelles seront les régions plus particulièrement concernées ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – « Allô ! Allô ! » sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

**M. Michel Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.**  
Mesdames et messieurs les députés, hier, à l'invitation du Président de la République, se sont réunis tous les

chefs d'État ou de gouvernement des vingt-huit pays de l'Union européenne, sur un thème devenu la priorité pour chacun d'eux : la lutte contre le chômage des jeunes. Dans l'Union européenne, aujourd'hui, près d'un jeune de moins de 25 ans sur quatre est au chômage. C'est inacceptable, dans quelque pays, dans quelque région et même dans quelque quartier que ce soit, car chez nous aussi, dans certains quartiers, ce sont 40% à 50% des jeunes qui se trouvent aujourd'hui au chômage.

Nous avons, avec le Président de la République, réuni ces chefs d'État, non pas seulement pour affirmer cette priorité, mais pour prendre des mesures et décider ; et hier, en effet, les décisions ont été prises par l'ensemble de ces chefs d'État ou de gouvernement. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Mobiliser 6 milliards d'euros, plus les fonds sociaux européens, plus la Banque européenne d'investissement, non pas dans six ans mais pour tout de suite, pour appuyer dès le 1er janvier prochain les dispositifs existant dans chacun de nos pays, pour appuyer en France les emplois d'avenir qui marchent très bien, pour appuyer en France le contrat de génération qui certes démarre, mais qui accélère,...

**M. Philippe Meunier.** Il serait temps !

**M. Michel Sapin, ministre .** ...pour appuyer en France cette politique qui devrait tous nous réunir, mesdames et messieurs les députés, car elle fait que depuis quatre à cinq mois, le chômage des jeunes en France baisse : voilà qui devrait être appuyé par tous ici !

Oui, monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, hier, c'est l'Europe sociale qui est revenue au premier plan : la préoccupation, non pas seulement d'une économie qui marche mieux, non pas seulement d'une finance équilibrée, mais d'une société qui fonctionne mieux, en particulier dans la lutte contre le chômage des jeunes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Emeric Bréhier](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1328

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [14 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [14 novembre 2013](#)